

# Bulletin d'information

*édité par la commune de Fontiers-Cabardès*



La Samaritaine de Jean Ourtal

## Sommaire

- 2 L'édito
- 3 Les Finances
- 4 Un point sur le personnel communal
- 5 Un point sur les travaux
- 6 Travaux en prévision
- 7 Culture, associations
- 8, 9 La vie à Fontiers
- 10 Histoire et patrimoine
- 11 Info pratiques

## L'édito

Chers concitoyens,  
huit mois ont passé et je vous dresse un premier bilan qui, je pense, devrait vous satisfaire. Le conseil municipal et moi-même avons pris soin de tirer un trait sur le passé et de mener une autre politique.  
Cette politique se traduit par l'écoute et la recherche de solutions pour toutes les personnes qui font appel à nous. Il est évident et normal qu'en début de mandat les administrés souhaitent rencontrer le nouveau maire. Je me suis efforcé de rendre ces rencontres à la fois conviviales et constructives dans la mesure du possible.  
Les adjoints et les conseillers en ont fait de même en prenant bien soin de ne rien promettre sans consulter l'ensemble des élus.  
Suite à l'injonction de Mr le Préfet nous demandant d'être vigilants pour l'exécution du budget 2014 afin que la clôture de cet exercice ne se traduise pas à nouveau par un déficit consolidé, ce qui l'amènerait à saisir la chambre régionale des comptes, s'il devait une nouvelle fois être supérieur à 10% des recettes réelles de fonctionnement .  
Prudence donc, mais malgré cela il faut bien investir et réaliser certains projets.  
En premier lieu, le foyer municipal avec l'installation de sanitaires ainsi qu'à la maison communale, avenue du Bosquet, suite à la mise en place des rythmes scolaires ; rénovation de la toiture de la dite maison ainsi que l'aménagement des abords, la pièce du 1<sup>er</sup> étage étant réservée à l'informatique et au 3<sup>ème</sup> âge.  
La poste sera prochainement déplacée dans le local de la tour de l'Horloge : cela nous permettra de créer de nouveaux bureaux et du rangement pour les archives.  
La sortie de l'avenue du Bosquet a été sécurisée par la pose d'un panneau STOP et d'un miroir permettant aux usagers de voir les véhicules venant de la route de la Loubatière. Des barrières ont été mises en place pour interdire le stationnement et de ce fait sécuriser le passage piéton. Un radar pédagogique sera installé à hauteur du garage communal pour inviter les usagers à réduire leur vitesse qui est parfois excessive à cet endroit.  
La benne à encombrants a été retirée, en lieu et place une aire de pique-nique a été aménagée rendant l'entrée du village plus accueillante. Nous pensons aussi aux enfants : un projet d'aire de jeux est lancé et le dossier transmis à notre Député qui nous a promis son aide. Les personnes âgées ne seront pas oubliées.  
Des panneaux interdisant l'accès au Bosquet à tous véhicules à moteurs seront installés afin d'éviter sa dégradation. Installation de tables derrière l'épicerie et à Fontiers- Plaisance à l'emplacement de l'ancienne décharge ; les WC publics ont été rénovés intérieur et extérieur ; la stèle du monument aux morts a été nettoyée et les grilles repeintes. Le chemin du Moulin à Vent, vu son étroitesse, sera interdit à tous véhicules à moteurs et rendu aux piétons.  
En 2015, si les subventions sont au rendez-vous, une partie de la voirie sera rénovée, en priorité le chemin de Bernadou, changement de canalisations rue des écoles et Paul Riquet ainsi que les derniers branchements plomb. Enfouissement des réseaux électriques et éclairage public chemin de Montplaisir, idem chemin de Parazols et pose de nouveaux lampadaires économiques. La traverse du village fera l'objet de travaux pour améliorer la sécurité des piétons et des cycles. (projet en trois tranches).  
L'hiver pointant son nez, nous avons fait l'acquisition d'un tracteur équipé d'une étrave et saleuse pour le déneigement nous rendant de ce fait autonome et en règle avec la législation en vigueur.  
Pensant avoir répondu à vos attentes dans ce début de mandat, et si tout va bien, nous continuerons dans ce sens, avec le souci de vous tenir informés.  
Enfin pour terminer, qu'il nous soit permis au Conseil Municipal et à moi-même de vous souhaiter à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, bonheur et santé pour l'année 2015, en espérant que la crise qui nous ronge ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Gilbert Plagnes,  
Maire de Fontiers-Cabardès

## LES FINANCES

Lors de l'élaboration du budget 2014, nous avons réduit certains postes comptables afférents aux dépenses, afin de diminuer le montant de la dette qui pesait sur la Commune. Les **Services de la Préfecture** n'ont pas manqué de nous le rappeler dans les semaines qui ont

suivi notre prise de fonction. Nous vous en avons informés dans le précédent bulletin municipal.

Depuis la fin du mois de novembre, nous vous confirmons, que **nous avons remboursé** la ligne de trésorerie dont le **montant** s'élevait à **100 000 euros** et évité ainsi qu'elle ne soit convertie en emprunt.

A ce jour, un certain nombre de dossiers ont été analysés tant sur le plan contractuel que fiscal afin d'étudier les possibilités d'économies réalisables.

- **Contractuellement**, il est apparu d'une part, que l'un de nos contrats d'assurance avait trait à un immeuble dont nous n'étions plus propriétaire. Nous l'avons donc résilié. D'autre part, les contrats qui nous liaient à la Société DIGIT, (photocopieurs) sont résiliés au 31 décembre 2014, mais non sans peine.

Le 1er janvier 2015, un nouveau prestataire a été retenu pour un montant de **1900 euros HT annuel**.

La résiliation du contrat d'assurance et des deux contrats DIGIT, et bien qu'un nouvel intervenant gère les photocopieurs en 2015, une économie d'environ **20.000 euros** pour l'exercice 2015 est avérée.

En outre, l'ensemble des **dossiers locatifs** a été réétudié. Il est apparu que certains locataires ne payaient pas de charges locatives, et que les baux n'avaient jamais été réactualisés chaque année, en fonction de la variation de l'indice publié par l'INSEE. A présent les locataires s'acquittent de leurs charges, quant aux loyers ils seront actualisés au 1er juillet de chaque année, date fixée par le Trésorier qui contrôle notre comptabilité.

- **Fiscalement**, nous avons constaté que nous payions indûment une taxe foncière, dont nous avons demandé le remboursement aux Finances Publiques. En outre nous avons constaté que nous devions demander la rétrocession du montant d'une autre taxe foncière qui précédemment n'avait pas été réclamée à son débiteur. Ces dossiers sont régularisés à ce jour et induisent un gain d'environ **4.000 euros**.

- **Quant aux travaux réalisés** sur la Commune, **en régie**, ils représentent une économie d'environ **10.000 euros**.

Nous continuerons à faire preuve de vigilance dans l'engagement de la dépense publique. Nous nous attacherons, **en 2015**, à consolider le redressement financier de la Commune, à poursuivre la réduction de la dette et ce, **pour le bien de Tous**.

## **Le secrétariat**

Vu le travail chaque jour plus important de tout ce qui est administratif, la Mairie sera fermée au public le mardi et le jeudi matin, ce qui permettra à notre très estimée secrétaire de travailler sereinement.



### **Un point sur le personnel communal**

L'ensemble des agents a procédé à divers travaux de nettoyage et aménagements sur les différents points de la commune (mise en place de panneaux ; aménagement aire de pique-nique, tonte, taille, peinture...) Un agent en contrat depuis plus de vingt ans a été stagiairisé en vue d'une titularisation ; nous avons mis fin à cette situation illégale et précaire.

Un agent a été promu à un grade supérieur vu son ancienneté. Deux agents titulaires se sont vu octroyés la prime de fin d'année qu'elles ne percevaient pas jusqu'à ce jour alors que les autres agents en bénéficiaient depuis plusieurs années.

Nous avons modifié l'arrêté de nomination d'un agent à mi-temps qui stipulait que cette personne travaillait 10h30 par semaine alors que son temps de travail effectif était de 17h30.

Des formations ont été suivies par plusieurs agents :

- Travaux aménagements paysagers
- Logiciel Magnus (logiciel administratif)
- Intégration fonction publique
- Taille arbustes d'ornements

Nous avons régularisé le déroulement de carrière des agents qui pouvaient en bénéficier et avons œuvré afin que le personnel soit reconnu de façon équitable.

Nous avons mis en place la fiche de notation annuelle qui est obligatoire dans toutes les collectivités territoriales au grand étonnement des agents qui n'en avaient jamais eu connaissance (fiche sur laquelle sont stipulés les vœux de l'agent, sa valeur professionnelle ainsi que sa note). Cette fiche est consultée par le centre de gestion lors des avancements de grade et des échelons. Tous ces critères sont analysés afin de déterminer si l'agent est promouvable.



Le maximum de travaux d'entretien sera réalisé en régie par les agents, ce qui permettra à la commune de faire des économies



## UN POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

### Aménagement de sécurité Carrefour Avenue du Bosquet /RD 203

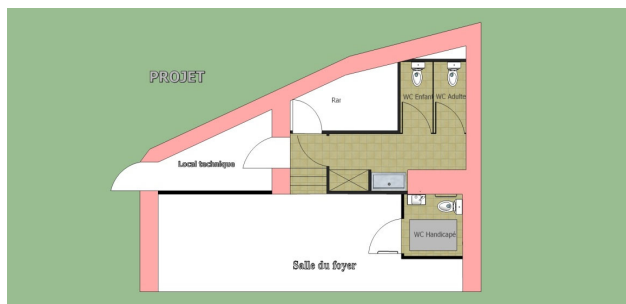
Les travaux de mise en sécurité de ce carrefour sont terminés. Désormais les échanges se font en toute sécurité par la mise en place du stop et du miroir, la visibilité a été dégagée en empêchant le stationnement aux abords du carrefour et enfin le passage piéton emprunté par les scolaires est aussi protégé. La mise en place du radar pédagogique sur l'Avenue de la Loubatière viendra compléter cet aménagement. L'équipe municipale a entièrement réalisé ces travaux en régie.



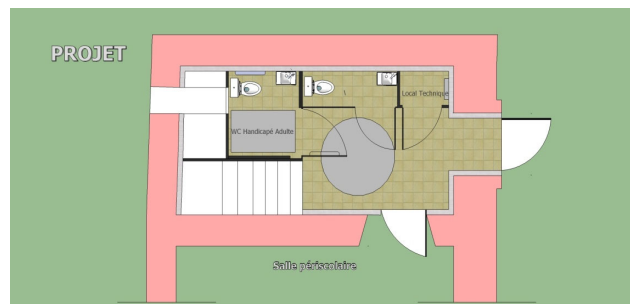
Positionnement du radar pédagogique

### Aménagement de WC au périscolaire et au foyer

Les entreprises retenues après consultation pour ces travaux sont : l'Entreprise REVEL CONSTRUCTION de Carcassonne pour le lot Maçonnerie - Placo- plâtre-Carrelage, pour le lot Plomberie-sanitaires, l'entreprise GAU Jérôme de Fontiers-Cabardès et pour le lot Electricité - Chauffage l'entreprise AZEMA Eric de Fontiers-Cabardès. Les travaux sont en cours de finition.



Aménagement WC au Foyer



Aménagement WC Périscolaire

### Station d'Epuration

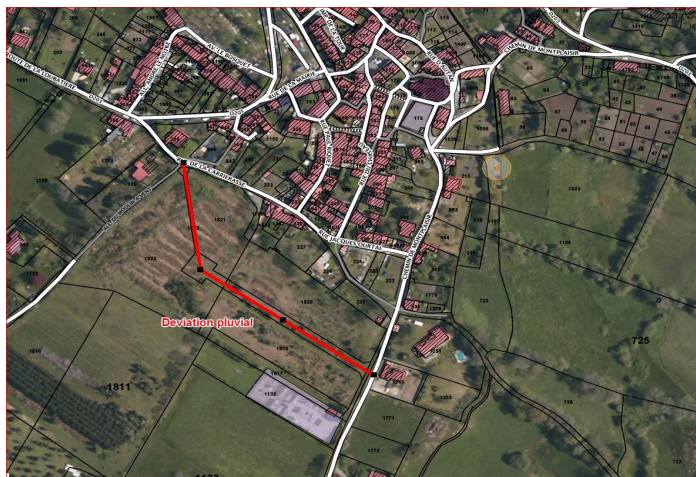
Les travaux de réhabilitation de la Station d'Epuration ont été confiés après Appel d'Offres à la l'entreprise SPIE SUD OUEST. Les travaux sont en cours et devraient être achevé début 2015



Clarificateur Station d'Epuration

## **Réseau Eaux Pluviales Cimetière**

Afin d'éviter les intrusions d'eaux de ruissellement sur le cimetière et chez les riverains, nous avons procédé à des travaux de déviation des eaux pluviales provenant de l'avenue de la Loubatière et qui s'écoulaient le long de l'allée du Moulin à Vent sans aucun exutoire. Pour ce faire un réseau pluvial enterré a été créé jusqu'au Chemin de Montplaisir. Ces travaux ont été réalisés en régie avec la location d'une pelle avec chauffeur.



Tracé de la déviation du pluvial

## **TRAVAUX EN PREVISION**

### **Eclairage Public**

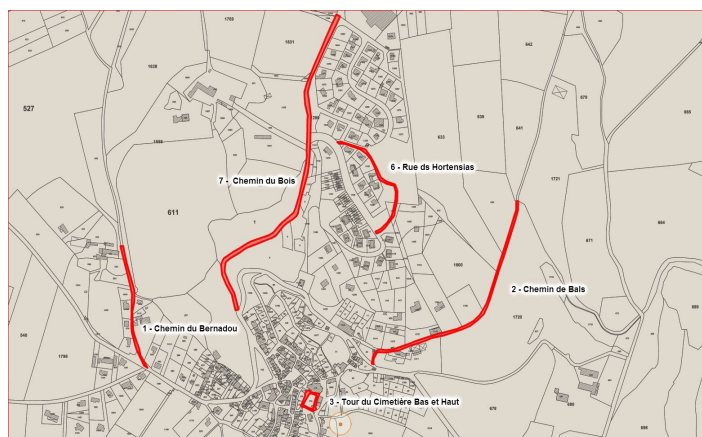
Dans l'optique de continuer la rénovation de l'éclairage public et d'économiser de l'énergie il a été demandé au SYADEN (Syndicat Audois des Energies) de réaliser le dossier d'avant-projet. Une demande de subvention au titre des énergies renouvelables a été demandée.

### **Chemins Communaux**

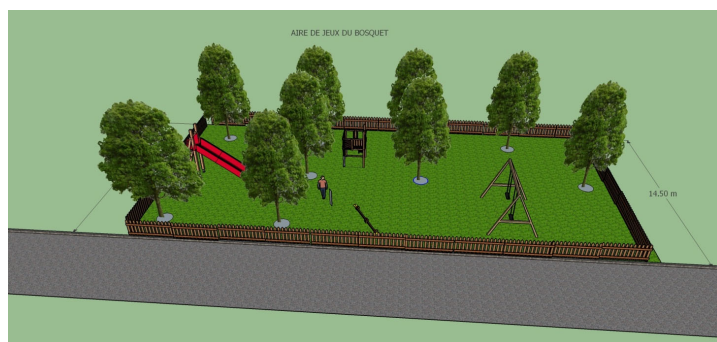
Le bureau d'étude nous a remis le dossier de remise en état de viabilité de l'ensemble de la voirie communale en nous proposant les priorités selon l'état de vétusté de la voirie communale. Une première tranche de travaux a été décidée et pour ce faire une demande de subvention a été demandée auprès du Conseil Général et de l'Etat.

Chemins compris dans la première tranche :

- Chemin du Bernadou
- Chemin de Bals
- Rue du cimetière ancien
- Chemin de Parazol
- Chemin des Augers
- Rue des Hortensias
- Chemin du Bois



### **Aménagement de l'aire de jeux du Bosquet.**



Afin de mettre en conformité l'aire de jeux du Bosquet avec la législation en vigueur et d'éviter l'intrusion de chiens, la mise aux normes et l'aménagement ont été décidés par le Conseil Municipal. Un dossier a été réalisé pour demander les subventions nécessaires.

### **Réhabilitation du réseau d'Adduction Eau Potable**

Afin d'achever les travaux de mise aux normes du réseau d'eau potable par la suppression des branchements en plomb et la réfection du dernier tronçon des canalisations vétustes, la municipalité



s'est engagée à terminer ces travaux. Un dossier de subvention a été également demandé pour réaliser ces travaux.

## **Animation, culture, associations**

### **Foyer Rural de Fontiers-Cabardès**

Le Jeudi 20 Novembre, le Foyer Rural de Fontiers-Cabardès a été créé suite à une réunion démocratique et en présence d'une assistance désireuse que soient mises en place très rapidement de nouvelles activités, avec un esprit de partage, d'entraide et de solidarité.

Voici le nouveau bureau :

Président : M. Marc Olivier  
Vice-président : M. Alain Durand  
Secrétaire : Mme Muriel Olivier  
Secrétaire-adjointe : Mme Michelle Boussemart  
Trésorière : Mme Dominique Jimenez  
Trésorier-adjoint : M. Pierre Moutou



## **La Géobiologie**

### **Santé de l'Habitat**

Nous passons beaucoup de temps dans nos maisons, il est important de s'y sentir bien. Nos lieux de vie sont des lieux de repos, de partage, d'épanouissement...

La géobiologie est le moyen de corriger toutes les perturbations qui ont une influence négative sur les habitants. Elle permet l'harmonisation générale du lieu de vie pour se ressourcer chez soi, améliorer les relations, le sommeil, trouver calme et bien-être...

Quand le sommeil est difficile et qu'au réveil nous nous sentons aussi fatigué qu'au couché, quand les enfants font beaucoup de cauchemars, quand nous nous sentons mal à l'aise chez nous et que les relations sont conflictuelles... il est probable que votre habitat y soit pour quelque chose.

Voici les points sur lesquels je travaille:

- La neutralisation des failles et cours d'eau souterrains.
- L'équilibrage des réseaux telluriques.
- La compensation des pollutions électromagnétiques.
- La déprogrammation des mémoires du passé.
- Le dégagement des énergies négatives.
- La programmation des énergies harmonisées avec le lieu. Une protection générale.

Stéphanie Poinsenot, Géobiologue  
Siret: 798 779 377 00018  
[www.stephaniepoinsenot.fr](http://www.stephaniepoinsenot.fr)  
04 68 77 50 93/ 06 79 46 83 53

## **La vie à Fontiers**

### **Le 11 novembre**



Le onze novembre 2014 nous avons commémoré le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Jean-Paul GIRARD, assisté d'André MARCHAL et Pierre MOUTOU, a préparé et dirigé cette manifestation.

De nombreux habitants de FONTIERS se sont retrouvés devant la Mairie pour former un cortège mené par 11 légionnaires appartenant à la Légion Etrangère de CASTELNAUDARY. Tous se sont dirigés d'un pas cadencé jusqu'au monument aux morts où Gilbert PLAGNES a fait lecture du message de Kader ARIF, alors Secrétaire d'Etat du ministère des anciens combattants et de la mémoire. Puis il a cité tous les enfants de FONTIERS morts pour la France.

Enfin une gerbe a été déposée au pied du monument et les enfants de l'école ont entonné la Marseillaise.

Les élus ont remercié les hommes de la Légion de leur étroite collaboration.

Pour finir l'assistance s'est réunie sous la tente dressée sur le Bosquet pour un apéritif offert par la mairie,



et chacun a pu découvrir l'exposition de dessins réalisés par les enfants. Nous les félicitons chaleureusement et remercions la Directrice de l'école pour ce travail de mémoire.



## Etat Civil

### Naissances

|                 |            |
|-----------------|------------|
| Estéban GUEDON  | 08/01/2014 |
| Raphaël PALOC   | 28/08/2014 |
| Camille HOLLARD | 13/10/2014 |
| Joséphine PINEL | 19/10/2014 |

### Décès

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| Dina CENDRAL             | 01/05/2014 |
| Pierre CHAÏLA            | 23/08/2014 |
| Marie-Antoinette SANCHEZ | 24/10/2014 |

## La bibliothèque

Actuellement la tour de l'Horloge abrite la bibliothèque dans laquelle sont conservés les livres dans de mauvaises conditions. Suite à la rencontre avec Madame Victoria CUADROS, chef de service de la BDA et à 2 de ses collaboratrices nous avons convenu d'installer la bibliothèque dans la salle du périscolaire au rez-de-chaussée (maison Rodriguez). Les enfants auront accès plus aisément aux livres dans une salle accueillante. Celle-ci permettra également de créer d'autres manifestations culturelles, des expositions, hors du temps périscolaire. Il va de soi que la mise en place se fera dès la fin des travaux.

## Visite aux Aînés de FONTIERS

Corinne DURET et Annie GIMENEZ ont rendu visite à leur domicile aux Aînés de FONTIERS qui les ont accueillies chaleureusement.

Elles souhaitent les rencontrer pour définir leurs attentes et prendre connaissance de leurs difficultés. Au cours de ces rencontres elles les ont informés de la mise en place d'un suivi de la Mairie. Il concerne les personnes seules ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer. Dans ce cas la Commune délègue Corinne PITIÉ qui se rendra à la pharmacie avec l'ordonnance et la carte vitale du patient. Elle remettra les médicaments au malade ce qui simplifiera la vie au patient et le sécurisera.

Jules Escourrou (1954)



## Les rois

La municipalité invitera les Aînés à tirer les rois début janvier. Une invitation nominative sera adressée à chacun lorsque la date sera fixée.

# Histoire et patrimoine

## La population de notre commune lors du recensement de 1872

Lorsqu'on se lance dans la recherche de nos ancêtres, il est très intéressant de consulter les recensements de population.

Depuis l'année 1836 et régulièrement tous les 5 ans (sauf pendant la Grande Guerre) ils ont été organisés dans toutes les communes de France.

En ce qui concerne l'Aude, la plupart de ces recensements, aujourd'hui détenus par les Archives Départementales, sont accessibles en ligne (<http://audealaculture.fr/archives>)

Malheureusement, un certain nombre a été perdu dans le passé, mais ceux qui restent nous apprennent beaucoup sur nos familles, liste et âge des enfants, lieux de naissance, activité exercée par le chef de famille....

### Informations tirées du recensement de 1872

La commune comptait cette année-là 434 habitants, dont 295 dans le village même (Bernadou à cette époque n'était pas dans le village, Perry et Cals étaient rattachés à Lacombe).

Les 139 autres se répartissaient sur 2 moulins (le moulin de l'Ane, et celui de Pons), 3 filatures (Bertrande, Pantouquet et Clément), 1 foulon (moulin consacré au traitement des étoffes), le reste étant des fermes.

L'activité textile carcassonnaise, jadis florissante et qui faisait travailler beaucoup de villages de la Montagne Noire, était depuis longtemps déjà en déclin.

La population comptait :

34 Pierre, 23 Jean, 16 Louis, 14 Joseph et 12 Baptiste pour 60 Marie, 21 Jeanne, 14 Anne, 12 Rosalie et 9 Victoire. Certains de ces prénoms sont intemporels et se retrouvent dans toutes les générations.

Mais on trouvait des prénoms de connotation plus récente :

4 Justine, 3 Virginie, 3 Frédéric, 2 Alexis Nathalie ou Appolonie. Comme aussi des : Casimir, Zoé, Léonie, Hyppolite, Céleste, Philibert, Achille, Ernest, Isidore, Albanie.

Et concernant les métiers :

3 bouchers, 2 boulangers, 3 cafetiers, 3 cordonniers, 4 couturières, 1 instituteur, 1 institutrice, 9 maçons, 3 maréchaux-ferrant, 3 menuisiers, 1 vannier, 3 meuniers, 1 garde-champêtre....

Plus curieux :

1 horloger sur le village.

Peu de mobilité géographique : sur les 434 habitants, 296 sont nés à Fontiers, soit plus de 2 sur 3, 32 dans le Tarn voisin (dont le plus loin est de Castres) et le restant dans les communes proches : Cuxac, Brousses, Laprade, St Denis, les 2 plus éloignés venant de Montferrand et de Villedubert.

### Les âges

127 habitants ont moins de 16 ans soit presque un tiers, et 4 ont 80 ans et plus.

Sur les 26 enfants de 13 à 15 ans, 5 avaient déjà une activité salariée, les autres participant aux diverses tâches familiales.

Les familles comptaient plus d'enfants qu'aujourd'hui. Onze familles avaient 4 enfants, deux en avaient 5, le record : une famille de 8 enfants. Plus généralement, 3 enfants.

*Ces informations nous ont été fournies par Françoise Abadie*



## Informations Pratiques

**Mairie** 04 68 26 52 61  
E-mail : mairie.de-fontiers-cabardes@wanadoo.fr  
**La Poste** 04 68 71 52 49  
**L'école** 04 68 26 61 63

### Horaires d'accueil du public

|                  |        |         |
|------------------|--------|---------|
| Lundi - mercredi | 8h-12h | 14h-18h |
| Mardi - jeudi    |        | 14h-18h |
| Vendredi         | 9h-12h |         |

### Numéros d'urgence

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| <b>SAMU : urgence médicale</b> | 15  |
| <b>Police Gendarmerie</b>      | 17  |
| <b>Pompiers</b>                | 18  |
| <b>SAMU social</b>             | 115 |

**Communauté de Communes** 04 68 11 12 40  
**Sivom Saissac : Aides Ménagères** 04 68 24 43 16

**CLIC : au service de la personne âgée** 04 68 11 35 40 Fax : 04 68 11 35 42  
E-mail : clic-carcaonnais@cg11.fr

|                    |                           |                               |
|--------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>URSSAF</b>      | 36-57                     |                               |
| <b>CPAM</b>        | 02-72                     |                               |
| <b>MSA</b>         | 04 68 55 11 66            |                               |
| <b>Pôle Emploi</b> | Demandeurs d'emploi 39-49 | Entreprises- Employeurs 39-95 |

### Commerces

**Epicerie Tabac** 04 68 26 62 43  
**Club 620** 04 68 26 53 48  
**Auberge de Pantouquet** 04 68 26 64 87

### Professions Libérales

**Dentiste : Doumeng-Delagnes Elisabeth** 04 68 77 82 56  
**Infirmières :** **Dreyer Danièle** 06 65 29 88 41  
04 68 24 88 41  
**Vielmas Céline** 06 23 39 32 08  
**Osthéopathe : Pistre Emmanuel** 06 78 15 98 00

### Entreprises

|                                                  |                |
|--------------------------------------------------|----------------|
| <b>Azéma Eric (électricien)</b>                  | 04 68 26 61 39 |
| <b>Gau Jérôme (plombier)</b>                     | 04 68 26 68 73 |
| <b>Halatre Cédric Alu France</b>                 | 09 50 71 90 11 |
| <b>Hollard Simon SimSimTP ( TP)</b>              | 06 15 06 19 41 |
| <b>Matelli Jérôme (bois)</b>                     | 04 68 77 59 13 |
| <b>Montagné Georgette (coiffeuse à domicile)</b> | 04 68 26 56 83 |
| <b>Morillas Jean-Pierre ( TP)</b>                | 06 70 77 02 98 |
| <b>Millet Christine (fleuriste)</b>              | 04 68 10 91 74 |
| <b>Ets Pradal et fils</b>                        | 04 68 25 55 02 |
| <b>(abattoir avicole- charcuterie-volailles)</b> |                |



encre de Chine de Mme Maasuda

# Bonne et heureuse annee 2015

Conçu et édité par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique